

Le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers et Suez fourniront une eau moins calcaire

Dossier de la rédaction de H2o
July 2018

À

Jean-Luc Leclercq, président du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG regroupant les communes d'Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes, Villeneuve-la-Garenne) et Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez, ont inauguré l'unité d'adoucissement collectif de l'eau potable du Mont-Valérien. Grâce à cette installation, les 610 000 habitants du territoire du SEPG bénéficieront d'une eau adoucie à compter du 1er juillet 2018.

La région francilienne se caractérise par une eau "dure", c'est-à-dire naturellement riche en carbonate de calcium(calcaire). Lorsqu'il est trop présent dans l'eau, le calcaire entraîne d'importantes nuisances : entartrage des appareils électroménagers, augmentation du risque de fuite par corrosion, surconsommations énergétiques, usure prémature des équipements, ou encore assèchement de la peau. Pour pallier ces désagréments, les usagers recourent à diverses solutions pouvant s'avérer coûteuses : achat de produits d'entretien, d'adoucisseur ou de filtres, d'épandage ou renouvellement des appareils électroménagers, achat d'eau en bouteille. Face à ce constat, les élus du SEPG ont demandé à Suez, lors du renouvellement du contrat de délégation de service public, le déploiement du procédé Softazur D, une technologie reposant sur une décantation physico-chimique rapide et un épaississement du carbonate de calcium. Concrètement, le pH de l'eau est augmenté à l'aide d'un réactif alcalin afin de précipiter le calcaire. Le calcaire ainsi récupéré est ensuite valorisé sur les terres agricoles des Yvelines. Grâce à la mise en place de cette unité d'adoucissement collectif, la dureté calcique de l'eau distribuée par cette usine sera désormais de 15 °F contre environ 25 °F auparavant (1 degré français équivaut à 4 mg de calcium - ou 10mg de calcaire - et à 2,4 mg de magnésium par litre). En moyenne, l'équivalent de 12 kg de calcaire par an et par foyer seront extraits de l'eau potable distribuée. Cette unité d'adoucissement collectif présente de nombreux bénéfices : une économie de 150 euros en moyenne par an et par foyer ; plus d'économie, puisque 100 % des clients bénéficieront d'une eau adoucie ; plus de confort, avec des équipements à la durée de vie allongée et moins de problèmes pour les peaux sensibles ; plus de respect de l'environnement, avec la baisse de la consommation de détergents et la production de déchets (bouteilles en plastique). "Cette régulation s'inscrit dans la démarche constante du SEPG de saisir les opportunités offertes par les évolutions technologiques pour apporter aux usagers un service toujours plus performant, une eau de toujours plus grande qualité au prix le plus juste tout en tenant en compte les impacts de la pression humaine sur l'environnement", a déclaré Jean-Luc Leclercq, président du SEPG.

SEPG - Suez